

**NOTES POUR UNE ALLOCUTION DE  
L'HONORABLE NOËL KINSELLA  
PRÉSIDENT DU SÉNAT DU CANADA**

**À L'OCCASION D'UNE JOURNÉE D'ORIENTATION POUR LES DIPLOMATES**

Le 30 janvier 2009

Monsieur le Président,  
Ambassadeurs  
Hauts-commissaires  
Distingués invités,

Bonjour,

Avec mon collègue le Président de la Chambre des communes, Peter Milliken, j'aimerais vous souhaiter la bienvenue au Canada, et plus particulièrement au Parlement du Canada, et remercier le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international d'avoir organisé ce programme de sensibilisation diplomatique.

En tant que Président du Sénat du Canada, je suis heureux de vous rencontrer au début de votre nouveau mandat comme chefs de mission au Canada de vos pays respectifs. J'ai hâte de faire votre connaissance et de travailler avec vous à renforcer les relations entre nos pays.

Aujourd'hui, j'aimerais vous parler de mon rôle diplomatique sur la scène internationale et de l'importance de la diplomatie parlementaire canadienne.

On dit toujours que la politique internationale relève de la stricte compétence des gouvernements des États, et que l'organe exécutif du gouvernement est chargé des relations entre les États. Même si cela est vrai, il s'est également développé, en marge des fonctions du gouvernement en matière de politique étrangère, un rôle complémentaire important pour les parlementaires dans les initiatives diplomatiques internationales.

La principale tâche des parlementaires consiste à exprimer les préoccupations et les attentes des gens que nous représentons, à analyser attentivement les problèmes et à mettre de l'avant des solutions législatives stratégiques pour guider les gouvernements. À l'échelle internationale, c'est également ce que cherche à faire la diplomatie parlementaire par la voie de la politique étrangère. À l'heure de la mondialisation, les citoyens sont de plus en plus conscients des répercussions internationales de certains enjeux. Ils s'attendent donc à ce que leurs parlementaires interagissent davantage avec ceux des autres pays.

Ce rôle comprend un large éventail d'activités pour les Présidents des deux Chambres du Parlement canadien ainsi que pour les parlementaires. Nous participons à de nombreux échanges dans le domaine parlementaire. Les Présidents et les délégations parlementaires effectuent des visites à l'étranger et, en retour, reçoivent la visite de leurs homologues parlementaires de partout au monde. Les échanges revêtent une forme bilatérale ou multilatérale. Dans ce dernier cas, il peut s'agir de conférences et de réunions d'associations parlementaires internationales.

Toutes ces rencontres aident les parlementaires à établir des rapports personnels entre eux, renforcent la collaboration entre les pays et apportent un point de vue différent dans les dossiers internationaux d'importance auxquels nous sommes confrontés, notamment les droits de la personne, une meilleure gouvernance, la sécurité, la prospérité, la santé, l'éducation et la compréhension interculturelle, autant d'aspects qu'il nous faut régler ensemble dans un monde interconnecté. En outre, ces initiatives diplomatiques permettent surtout aux parlementaires d'échanger des pratiques exemplaires dans les domaines de la surveillance et du contrôle législatifs.

Je reviens donc sur le rôle des échanges dans le domaine parlementaire au Parlement canadien.

## **ÉCHANGES PARLEMENTAIRES**

Les échanges parlementaires comprennent nos visites et nos missions d'enquête à l'étranger en tant que Présidents du Sénat et de la Chambre des communes. Nous recevons aussi la visite au Canada de nos homologues étrangers. Ces échanges renforcent les liens avec d'autres pays et facilitent le partage des idées, des valeurs, des connaissances et de l'expérience.

Lors de nos visites à l'étranger, nous sommes souvent accompagnés d'une délégation de parlementaires, représentant les divers partis politiques du Canada et provenant des deux Chambres. À de nombreux égards, la composition parlementaire de ces délégations apporte, sur le plan du réseautage et de la collaboration, des avantages dont ne jouirait peut-être pas une délégation gouvernementale.

La présence de délégués des différentes formations politiques membres du Parlement fait aussi passer le message que, bien que nous ayons parfois des idées politiques très différentes, en fin de compte, nous sommes en mesure de mettre nos divergences de côté et de privilégier le dialogue parlementaire.

Pour illustrer cette forme d'échange, prenons la délégation parlementaire que j'ai dirigée en France tout récemment. Cette visite a fait ressortir l'importance des relations du Canada avec la France et a servi à consolider les liens entre nos deux pays. Avec nos collègues parlementaires français, nous avons discuté de tout un éventail de sujets, notamment l'éducation internationale, la chasse aux phoques et la mission de l'OTAN en Afghanistan.

L'an dernier, j'ai eu le privilège de prendre la tête d'une délégation qui s'est rendue au Koweït, au Yémen et en Oman. Nos rencontres avec Son Altesse l'Émir du Koweït et Son Altesse le Prince héritier du Koweït nous ont permis de mieux comprendre le monde musulman et de discuter avec eux des possibilités d'explorer les liens économiques et culturels entre nos pays.

À une autre occasion, j'ai dirigé des délégations invitées au Portugal et en Russie, où nous avons discuté avec nos homologues de nombreuses questions, notamment les droits de la personne et les échanges internationaux d'étudiants entre établissements d'enseignement postsecondaire.

La visite d'une délégation en Libye a aussi constitué une occasion d'échange très mémorable. Jusque-là isolée au sein de la communauté internationale, la Libye a commencé à développer une nouvelle approche de ses relations internationales. C'est dans ce contexte que nous nous sommes entretenus avec des hauts fonctionnaires, entre autres au cours d'une réunion de deux heures avec le colonel Kadhafi qui a eu lieu dans le désert de Libye. Grâce à cette visite, dont j'étais le chef, nous avons pu ouvrir plus grand la porte que le gouvernement avait entrouverte, et je crois que cela permettra au gouvernement de poursuivre son travail sur le plan bilatéral.

## **ACTIVITÉS PROTOCOLAIRES**

En tant que Présidents du Sénat et de la Chambre des communes, nous recevons non seulement des délégations parlementaires, mais nous participons aussi à des cérémonies d'accueil officielles pour des chefs d'États et de gouvernements étrangers. En mai dernier, le Président Miliken et moi avons eu l'honneur d'accueillir Son Excellence Monsieur Viktor Iouchtchenko, président de l'Ukraine. De passage au Parlement, le président s'est adressé aux sénateurs et aux députés. En 2006, nous avons aussi accueilli Son Excellence Monsieur Hamid Karzaï, président de la République islamique d'Afghanistan, pendant sa visite à Ottawa.

## **CONFÉRENCES PARLEMENTAIRES**

En tant que Présidents, nous participons aussi à des conférences parlementaires sur des enjeux importants auxquels les législateurs de différents pays sont confrontés.

L'automne dernier, nous avons eu la chance de tenir l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) à Toronto. J'ai eu l'immense honneur de prendre la parole lors de la séance d'ouverture. Pendant cette assemblée, les parlementaires ont pu discuter de sujets d'actualité, comme les enjeux régionaux des pays de la Méditerranée, mais ils ont aussi pu participer à des débats thématiques sur des questions politiques et économiques (comme le commerce, la sécurité et la migration). Les parlementaires ont notamment eu la chance d'échanger leurs opinions sur le récent conflit entre la Géorgie et la Russie, et d'entendre le point de vue de représentants des deux pays impliqués dans le conflit.

En 2006, nous avons aussi eu la chance d'accueillir à la fois la 52<sup>e</sup> session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN à Québec, et la 12<sup>e</sup> Assemblée générale de la Conférence des parlementaires de l'Asie-Pacifique sur l'environnement et le développement à Whistler, en Colombie-Britannique.

La grande diversité des conférences parlementaires illustre la vaste gamme de sujets abordés par les parlementaires présents, de la sécurité à la gouvernance mondiale, en passant par le développement durable.

En terminant, j'aimerais vous souhaiter la meilleure des chances dans vos nouvelles fonctions sur la scène diplomatique au Canada. Je souhaite sincèrement avoir l'occasion de m'entretenir un à un avec chacun de vous. Je me réjouis de nos efforts constants pour établir de solides partenariats et promouvoir la compréhension entre nos pays.